

## PISCINE DE NOYANT (49)

**Maître d'ouvrage :** Communauté de Communes du Canton de Noyant (49 490).

**Opération :**

**Reconstruction d'un centre aquatique (F.M.I. = 250 personnes), après démolition, comprenant :**

- ✚ Bassin sportif homologué 5 lignes 25 X 12m en INOX.
- ✚ Création d'un bassin d'apprentissage en INOX.
- ✚ Création d'une pataugeoire.
- ✚ Démolition des bâtiments (*solution retenue par le M.O. après étude de la solution de remise aux normes des bâtiments existants - trop coûteuse et moins fonctionnelle*) et construction d'un ensemble bâti abritant l'accueil (caisse, informations), les vestiaires (individuels et collectifs), sanitaires, douches, et locaux techniques dédiés au personnel (offices, salle de repos...) (F.M.I.= 250 personnes).
- ✚ Bardage bois en façades. Halls translucides en Dampalon (compris toiture hall).
- ✚ Solarium minéral et solarium végétal de grandes dimensions.
- ✚ Aménagements extérieurs : terrain de beach-volley, parking, parvis, mobilier urbain de qualité. Traitement paysager de l'ensemble.
- ✚ Eau chaude solaire.
- ✚ Chauffage : chaufferie bois.
- ✚ Galerie technique au pourtour des bassins.

*Priorité donnée à une conception bio-climatique prenant en compte le coût global investissement + coût d'exploitation de l'équipement, au confort thermique et acoustique.*

**Coût travaux :** 2 135 000 € H.T.

**Début des travaux :** septembre 2009 – **Livraison :** juin 2010.

**Architectes :** Francis PASQUEL et Hervé GRAY

**Economiste :** Cabinet DUBOC, Limoges.

**B.E.T. Fluides :** YAC INGENIERIE, Bressuire.

**B.E.T. Structures :** DEFRETIN INGENIERIE, Limoges

## PISCINE DE NOYANT : LE SITE AVANT TRAVAUX



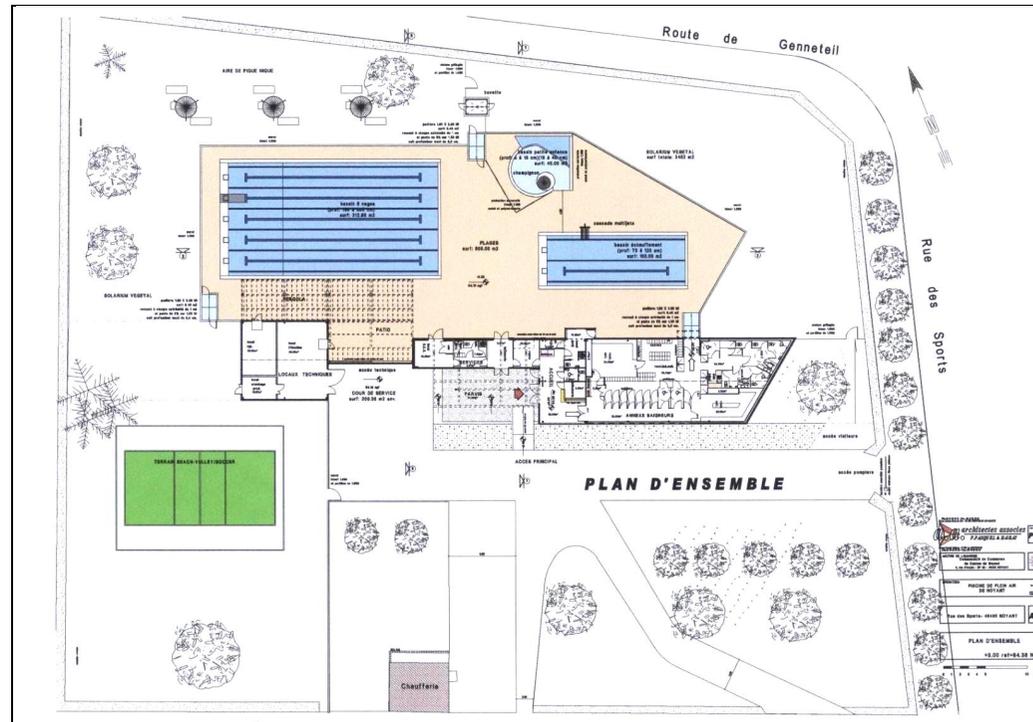
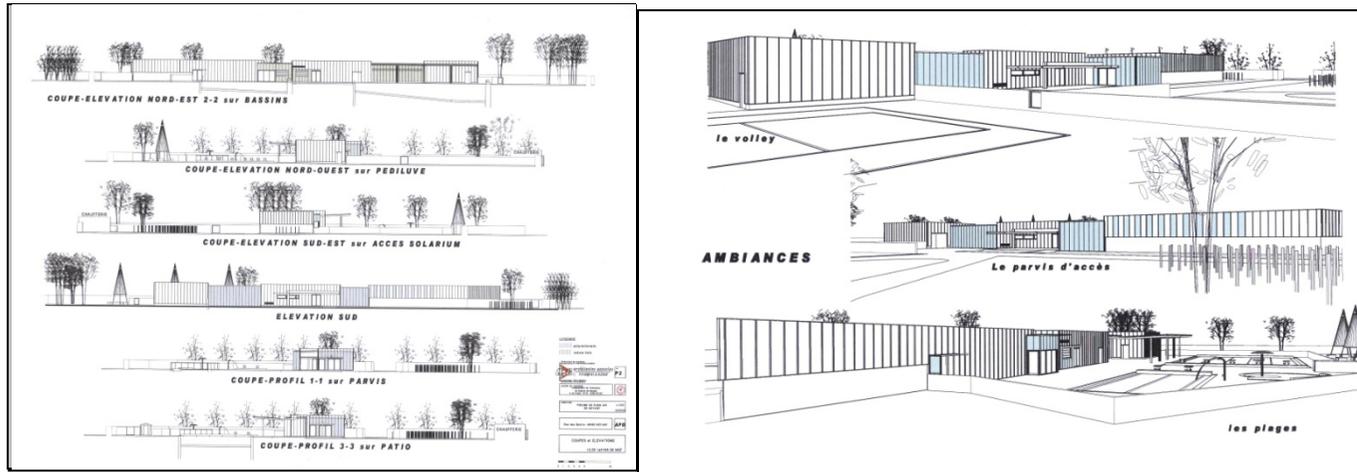
Les vestiaires

Le bassin

L'annexe baigneurs



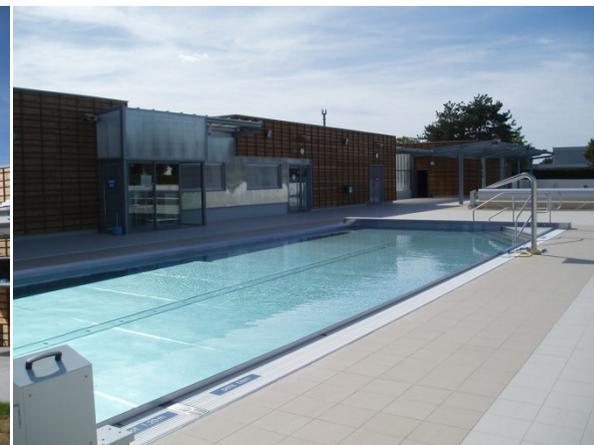
# PISCINE DE NOYANT : LE PROJET



## **PISCINE DE NOYANT : LES TRAVAUX (09/2009 – 06/2010)**



# PISCINE DE NOYANT : LE NOUVEAU CENTRE AQUATIQUE





**INTERIEUR BATIMENT : HALL - VESTIAIRES - DOUCHES**





**La pataugeoire**



**Les plages**

**Le grand bassin**

